

Septembre 2003

HISTOIRE: Des religieuses qui ont beso d'aide	oin p. 2
Week-end du Patrimo les 19, 20 et 21 septen	
ANIMATION: L'avenir du passé	p. 3
CHANTIER ET VISITES C'est reparti!	S: p. 4
ACȚUALITE: D'un président à l'autre	p. 4

Après 20 ans de service, Bruno la « renommée » de BON REPOS. VÎROT a souhaité quitter la Tout cela a été possible, bien entendu, présidence de l'Association.

adhérents, le remercier pour le travail directions départementale et régionale qu'il a fourni pendant cette longue de la Jeunesse et des Sports, le Conseil période. Je rassure tout de suite ses Général de l'Isère, différents « fans » : il reste au conseil sponsors ..., mais surtout grâce au d'administration.

L'anniversaire des 25 ans, que nous marquerons lors des prochaines « Journées du Patrimoine » des 19, 20. et 21 Septembre 2003, représente sans doute une étape importante dans la vie de l'Association.

L'aventure humaine, que constitue la vie d'une association, a été passionnante et réussie. Pendant ces 25 ans , la restauration, la recherche de fond de la recherche historique historique, l'animation culturelle et artistique du site ont guidé tous nos choix:

la réfection du toit des tours avec les bénéfices des premiers spectacles, l'environnement du château où la l'organisation de chantiers pour préserver les caves, les murs intérieurs et extérieurs, la restauration de la chapelle, de la cuisine, de l'escalier, de la tour extérieure, la mise en leur motivation a été la clé de la conformité de l'ensemble du lieu pour réussite de BON REPOS. le public etc....Tous ces éléments ont contribué à donner au château son Après les festivités de l'été et les aspect actuel.

travail méticuleux, a apporté les appuis pour restaurer et animer le site.

Enfin, l'organisation de nombreux spectacles a permis la mise en valeur et

grâce aux différents partenaires tels Je voudrais, au nom de tous les que la Municipalité de Jarrie, les soutien des adhérents et au travail des bénévoles de l'Association qui ont eu la capacité de progresser et d'acquérir de véritables compétences dans l'organisation de chantiers et le montage de spectacles de qualité.

> Aujourd'hui, si les idées d'animation culturelle et artistique, avec les trois groupes théâtraux de l'association (adolescents, jeunes et « moins jeunes ») ne manquent pas, si le travail continue, c'est peut-être le bon moment pour réfléchir au programme des futures restaurations. En effet, dans le projet d'aménagement concertation avec la Mairie vient de démarrer, il me semble primordial que les aspirations des bénévoles soient prises en compte. Pendant ces 25 ans,

Journées du Patrimoine en septembre, La recherche historique, avec son nous aurons donc des rendez-vous importants pour la suite de « l'aventure » au château!

Le président

Dominique MAZZUCCHI

# PETITE PAGE D'HISTOIRE

#### Des religieuses qui ont besoin d'aide.

Les filles de familles nobles, sous l'Ancien Régime, lorsqu'elles n'étaient pas mariées ( la dot coûtait cher ) passaient bien souvent leur vie dans un monastère ( ce qui ne coûtait pas moins cher aussi !). Nous avons dans les archives de Bon Repos un acte qui nous renseigne à la fois sur la vie d'un établissement religieux, sur les dames qui y étaient pensionnées et sur une période qui fut difficile pour beaucoup.

C'est à la fin des guerres de religion entre catholiques et protestants que se situe notre histoire. Ces guerres de religion, par les excès du baron des Adrets d'abord, puis par les différentes agressions et les sièges de Grenoble par les troupes protestantes dirigées par Lesdiguières, avaient laissé exsangues bien des établissements, autant que des particuliers, par les pillages qui avaient été faits par les diverses armées des deux camps.

C'était le cas d'un monastère renommé : le Royal Monastère de Montfleury. Cet établissement qui recevait des filles de la noblesse se trouvait, à la fin du 16° siècle, privé de revenus et n'arrivait plus à subvenir à ses besoins. Il semble qu'un appel, non pas au peuple mais à la noblesse, fut lancé pour pallier ces difficultés sans doute passagères.

Louis Armuet de Bon Repos qui avait beaucoup d'enfants dont plusieurs filles, songeait sans doute à en mettre au couvent, si un parti honorable ne se présentait pas pour elles. C'est ainsi que le 6 juin 1596 il passe un acte dans la salle basse du monastère, accordant une somme, en avance de payement pour une place dans ce couvent, pour l'une de ses filles.

Ce texte est intéressant à plusieurs titres et nous allons voir cela en le parcourant. Il est rédigé par le notaire royal delphinal de "La Tronche au mandement de Montfleury" : Jehan Pillon.

Il commence par l'énumération des personnes qui se sont établies devant le notaire pour cet acte, de la façon habituelle, et il est rédigé ainsi (un peu modifié pour la meilleure compréhension, en laissant le plus possible l'orthographe originelle):

"Le sixième jour du moys de juing mil cinq cent nonante six advant midy pardevant moy notaire royal Delphinal soubzsigné, et présents les témoins soubz nommés. Establyes personnellement (ce sont les religieuses du chapitre, présentes) Dames Jeanne PASCAL de VALLENTIER prieure du vénérable monastaire de Montflory (comme on disait alors), Claude GRIMAUDE sous-prieure, Florence et Charlotte GRIMAUDE, Antoinette d'AVANSON, Jeanne de CHAMPIER, Marguerite de BEAUMONT, Claude d'AUTUN, Jeanne de RACHEZ du VERNATEL, Antoinette de BUFFEVANT, Sibille PASCAL du COLLOMBIER, Yzarde et Charlotte SERVIENT, Claude de DISIMIEU, Antoinette de MENON, Gasparde de MONCHENU, Jeanne ALLEMANDE, Marguerite de CLAVEYSON, Louise et Lucresse de SAUTEREAU, religieuses audit monastaire, capitulairement convoquées par le commandement de ladite Dame au son de la cloche a la manière acoustumé dans la salle basse dudit monastaire..."

Avant d'aller plus loin, quelques réflexions sur les personnes citées : on voit que deux ou trois filles de la même famille pouvaient habiter au monastère, comme les du Vallentier, les Grimaude - qui devaient s'appeler Grimaud, car on mettait parfois au féminin les noms propres comme Jeanne Allemand ici "Allemande"- les Servient ou les Sautereau. De ces dernières, on peut rappeler que leur père, Michel de Sautereau, juge d'Avalon était propriétaire alors à Jarrie de la tour des Avalon qui deviendra le Clos Jouvin. Les Pascal ou Paschal du Valentier et du Colombier devaient être très proches de la famille Armuet, car Guillaume Armuet, dernier du nom, fils de Louis, a eu pour marraine Louise du Valentier et Diane sa sœur, une demoiselle du Valentier pour marraine aussi. A noter la noblesse de toutes ces dames issues de grandes familles dauphinoises.

Pour en revenir au texte lui-même, il continue par la raison de leur assemblée capitulaire :

elles "...confessent et reconnaissent avoir réellement receu..." devant le notaire et les témoins présents "des mains de Messire Antoine du PRESSOIR, protonotaire apostolique, chanoine prébandé en l'église Métropolitaine d'Embrun, comme procureur, et au nom de noble Louys Armuet seigneur de Bon Repos et Saint-Martin d'Hères... la somme de cent et dix escus d'or sol... Et ce en anticipation de semblable somme qui sera deube audit monastaire lors et quand le sieur de Bon Repos suppliera les dites dames prieure et religieuses, de vouloir recevoir au nombre d'elles, damoiselle Méraude Armuet, fille naturelle et légitime dudit sieur Armuet et de damoiselle Françoise de Saint-Marcel d'Avanson, ou autre de ses filles qui bon luy semblera."

On a vu dans la liste qu'il y avait déjà une fille de cette famille d'Avanson dans les religieuses, sans doute une tante ou cousine de Méraude. Le chanoine du Pressoir était aussi un ami de la famille, car il porta Guillaume Armuet sur les fonts baptismaux en 1592, pour le compte de Guillaume de Simiane de Gordes, le parrain, absent au baptême.

Les religieuses promettent de recevoir cette fille ou une autre à la première réquisition du seigneur Armuet. Il est aussi

# PETITE PAGE D'HISTOIRE (suite)

expliqué pourquoi ce payement est fait : "Lequel payement fait en l'urgente nécessité dudit monastaire qui se trouve engagé pour avoir été pris par les rebelles à sa Majesté, et même aujourd'hui ne pouvant exhiber leur revenu à cause de la pauvreté et indigence où le pauvre peuple est réduit..."

Il est encore stipulé que au cas où le sieur de Bonrepos ne mettrait aucune de ses filles au monastère, il pourra retirer les 110 écus prêtés. Sont encore définis des points divers de réception d'une fille, en particulier de la prébende. "... et ce en considération de ce que le seigneur de Bonrepos ne demande aucun intérêt de ses deniers. Or s'il ne voulut colloquer (mettre) aucune de ses filles audit monastaire, lesquelles choses sus écrites les dames prieure et religieuses ont promis, mettant la main à la poitrine, maintenir garder et observer..." Et l'acte se termine par la signature à l'original de toutes ces dames, des témoins et du notaire.

Il est certain que Méraude Armuet entra au monastère, car ce fait est attesté par le testament de son père Louis Armuet qui la cite comme religieuse à Montfleury en 1610.

Pierre Coing-Boyat

## L'AVENIR DU PASSÉ

Tel est le titre de notre manifestation pour les vendredi 19, samedi 20 et dimanche 21 septembre 2003 qui marqueront à la fois le 25<sup>ième</sup> anniversaire de l'Association du château de Bon Repos et le 20<sup>ième</sup> anniversaire des « Journées du Patrimoine ».

1978-2003, un quart de siècle! On peut marquer l'événement, même sans être des « fanas » des anniversaires, et même si on a déjà célébré, en son temps, il n'y a pas si longtemps, le  $20^{ième}$  anniversaire... Souvenez-vous de cette scène des « brouettes qui tournaient » comme autant de jours, de semaines, de mois, et d'années qui passaient, au fil du temps, c'était hier! Et bien, les 25 ans, c'est aujourd'hui! Le temps passe vite, c'est une banalité de le dire. Ce qui compte, c'est de savoir méditer sur ce temps qui passe, pour le rendre plus précieux et plus intelligent. En ce sens, il n'est pas inutile de marquer les étapes.

Par ailleurs, 2003 c'est aussi le 20<sup>lème</sup> anniversaire des « Journées du Patrimoine ». Elles ont été créées en 1983. Au début, elles étaient seulement des « journées portes ouvertes », puis elles sont devenues « journées nationales » un peu après, et « journées européennes » en 1992.

Nous allons donc célébrer en septembre ces deux anniversaires (voir le programme en dernière page). Nous précisons bien qu'il ne s'agit pas ici de célébrer « le passé pour le passé », celui-ci n'est plus, mais de s'interroger sur ce qui peut être maintenant réalisé au château de Bon Repos, dans le présent et l'avenir... Et c'est le sens du titre « L'Avenir du passé »!

Le château de Bon repos est un lieu d'histoire, un lieu de culture : à cet endroit des gens se rassemblent encore pour créer des moments communs, des travaux, des paroles, des écrits, des sons, des musiques, des chants, des images, des plaintes, des protestations, des débats, des propositions, de la vie...au milieu du vaste monde qui se complique sérieusement...

Ici, il y a un lieu et un lien...un Petit point sur le Globe...

Notre manifestation comprendra la célébration proprement dite de « l'anniversaire des 25 ans », mais aussi un spectacle-parcours-théâtral « L'Avenir du passé » qui donne son titre à notre opération de septembre.

La célébration comporte trois éléments : un grand panneau récapitulatif des œuvres (travaux et spectacles) réalisées au château pendant 25 ans, une exposition de photos retraçant l'histoire de ces 25 ans, et une cérémonie officielle, comme il se doit, avec présentations, discours, remerciements, et bons vœux pour l'avenir...

Le spectacle-parcours-théâtral conduira les spectateurs au fil de quatre lieux scéniques installés dans le château ou ses abords immédiats.

Voilà ce que nous avons encore travaillé pour vous, depuis notre « Printemps de Bon Repos», puis notre « Été de Bon Repos» : autant dire que personne n'a beaucoup chômé, ces temps-ci, dans notre équipe!

Pour l'équipe d'animation et de création : François Giroud.

# **JOURNEES DU PATRIMOINE 2003**

1978-2003: LES 25 ANS DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHÂTEAU MEDIEVAL DE BON REPOS.

« Après le Printemps et l'Été de BON REPOS, voici les 25 ans de l'Association. Pour les «Journées du Patrimoine », nous espérons votre visite pour célébrer cet évènement. A cette occasion, une visite guidée originale, un parcours ponctué de séquences théâtrales, vous fera découvrir le château sous de nouveaux aspects. Alors « suivez le guide » et laissez-vous conduire dans ce labyrinthe théâtral. »

AU PROGRAMME:

Vendredi 19 septembre 2003,

à 20 h 30: 1ère représentation du spectacle-parcours-théâtral « L'Avenir du passé ».

Samedi 20 septembre,

de 9 h à 17 h: ouverture du château aux visites dans le cadre des Journées du Patrimoine.

à 17 h: 2ème représentation du spectacle-parcours-théâtral « L'Avenir du passé ».

de 19 h à 20 h: cérémonie de l'anniversaire des 25 ans.

A 20 h: 3ème représentation du spectacle-parcours-théâtral « L'Avenir du passé ».

Dimanche 21 septembre,

de 9 h à 16 h: ouverture du château aux visites dans le cadre des Journées du Patrimoine.

A 16 h: 4ème représentation du spectacle-parcours-théâtral « L'Avenir du passé ».

Entrée libre pour toutes les manifestations.

Si vous n'êtes pas encore adhérents, si vous n'êtes pas sûrs d'avoir réglé votre cotisation 2003, si vous souhaitez participer plus activement à l'animation, la restauration ou aux recherches historiques sur le château, si vous voulez des renseignements sur la vie de l'association, ...: Tel: Pierre COING-BOYAT 04.76.72.00.05

### LES CHANTIERS DE BÉNÉVOLES CONTINUENT!

PAR AILLEURS, OUTRE LES RÉUNIONS, RÉPÉTITIONS ET TRAVAUX DE PRÉPARATION POUR LES JOURNÉES DE SEPTEMBRE (19, 20, 21 SEPTEMBRE), QUI SE DÉROULERONT DU 3 AU 18 SEPTEMBRE, LES CHANTIERS DE BÉNÉVOLES, AUXQUELS TOUT LE MONDE EST EN PERMANENCE INVITÉ, DÉROULERONT LE TROISIÈME DIMANCHE DE CHAQUE MOIS. PROCHAINES DATES: 21 SEPTEMBRE (PENDANT LES JOURNÉES DU PATRIMOINE), 19 OCTOBRE, 16 NOVEMBRE, 21 DÉCEMBRE...

#### DE BRUNO VIROT A DOMINIQUE MAZZUCCHI

On ne peut parler des 25 ans du château sans évoquer le changement qui est intervenu à la tête de l'Association : Bruno Virot a décidé de quitter la présidence après 20 années de « bons et loyaux » services. On ne peut pas exprimer en quelques mots ce qu'on lui doit : parti de son petit rôle de comédien dans « D'Azur et d'argent » en 1980, il a assumé la responsabilité de la restauration de notre vieille bâtisse avec la compétence que lui donnaient son métier d'architecte et son goût pour l'histoire. Il a également su assurer avec solidité et fiabilité la responsabilité de la direction d'une grande Association, ce qui n'est pas toujours facile aujourd'hui. Heureusement, il reste encore membre du conseil d'administration, et Dominique Mazzucchi qui a accepté d'assurer la continuité dans cette fonction bénéficiera de ses conseils éclairés.

Bulletin édité par

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS

Fover de Haute-Jarrie / 38560 JARRIE

Association loi 1901

Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.